

ELECTRICIEN VOIRIE (H/F)

Commune nouvelle de 17 000 habitants, 3ème ville de l'Ain de par sa population et sa superficie, Valserhône est située dans un environnement privilégié à la confluence du Rhône et de la rivière sauvage la Valserine, au pied du massif du Jura. Au carrefour entre Annecy, Lyon et Genève, la cité est en plein essor, bénéficiant notamment de l'attrait de son cadre naturel exceptionnel, ainsi que de sa gare TGV permettant de relier Paris ou Genève.

Engagée dans l'amélioration continue de son cadre de vie, la ville de Valserhône réalise des projets ambitieux qui privilégient le bien vivre ensemble, tout en respectant l'environnement. Rejoignez-nous pour prendre part à cette dynamique !

- **MISSIONS GÉNÉRALES :**

L'agent électricien de voirie exécute divers travaux d'entretien courant (éclairage public, signalisation lumineuse).

Il assure l'entretien de l'éclairage public (changement lampes appareillages, dépannage réseau, remplacement des luminaires et des mâts.)

Assure l'entretien et réparation des bornes du marché et réalise des travaux sous tension (habilitation).

Il assure la maintenance courante et le nettoyage du matériel et de l'outillage qui lui est confié.

Il participe à la réalisation de branchements événementiels (carnavals, fêtes des écoles, 14 juillet, etc...)

En fonction des besoins des services et à la demande du responsable de service, l'agent pourra être amené à effectuer des dépassements d'horaires.

Il rend compte à son responsable.

- **QUALIFICATION ET/OU FORMATIONS REQUISES :**

Cadre d'emploi du poste : Bac professionnel maintenance ou BTS électricien ou expérience professionnelle.

- **CONNAISSANCES PARTICULIÈRES REQUISES OU A ACQUERIR :**

- Lire et comprendre un plan et un schéma électrique.
- Faire un petit relevé de plan, effectuer un croquis coté.
- Appliquer les normes et techniques de mise en œuvre des matériaux et matériels.
- Raccorder des systèmes de réseaux.

- Habilitation électrique, niveau exécutant
- Surveiller l'état du tracé routier et de ses équipements et repérer les anomalies et les risques
- Sécuriser le périmètre d'intervention
- Techniques de fauchage
- Utilisation d'outils de taille
- Nacelle élévatrice du personnel

- **QUALITES PROFESSIONNELLES REQUISES :**

Etre organisé et ordonné.

Savoir travailler en équipe.

Etre rigoureux et méthodique

Etre organisé et ordonné

Savoir travailler en équipe et en transversalité.

Savoir évoluer et mettre à jour ses connaissances

Savoir reconnaître les priorités

Attitudes éthiques :

Sens du service public

Respect des obligations du fonctionnaire :

Obligation de secret professionnel (Loi n° 83.634 du 13 juillet 1983, article 26)

Obligation de discrétion professionnelle (cf. Loi n°83.634 du 13 juillet 1983, article 26)

Obligation de formation

Devoir de réserve

Obligation de neutralité, dignité et probité.

Obligation d'obéissance hiérarchique (cf. Loi n°83.634 du 13 juillet 1983, article 28)

Obligation d'effectuer les tâches confiées (cf. Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, article 25.)

Obligation d'information au public (cf. lois n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée par la loi n°79-587 du 11 juillet 1979).

- **AVANTAGES :**

RTT

Tickets restaurants

CNAS

Permis

B - Véhicule léger

Informations complémentaires

Qualification : Employé qualifié

Envoi des candidatures à recrutement@valserhone.fr ou 04 50 56 61 30